# 

* Date : 22-11-2005
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2005770439
* Auteur :

Par ordonnance du juge de paix du second canton d'Anderlecht, en date du 7 octobre 2005, la nommée Mme Renée Bissot, veuve de Lambert Bussers, domiciliée ci-avant à 6041 Charleroi, rue Auguste Ligot 13, mais ayant fait une demande de changement d'adresse pour Anderlecht, rue du Sillon 121, pour la Résidence du Golf, a été déclarée incapable de gérer ses biens et a été pourvue d'un administrateur provisoire, étant : Mme Sylvie Bussers, avenue Pierre Beyst 12, à Anderlecht, et ce à dater du dépôt de la requête, soit le 26 septembre 2005.
Pour extrait conforme : la greffière adjointe principale, (signé) Ninanne, Mireille.